



Paris, le 24 septembre 2012

Madame Delphine BATHO
Ministre de l'Écologie, du Développement
Durable et de l'Énergie
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint Germain
75007 PARIS

OBJET : Demande d'audience intersyndicale sur la création de l'EPA-VNF

Madame la ministre,

Nous avons entamé, depuis 2011, un processus de concertation au travers d'un comité de suivi des protocoles d'accord signés par la CFDT, la CGT et l'UNSA.

A la table ronde du 7 septembre 2012, vous avez rappelé un certain nombre de principes et de positions fortes notamment en marquant un attachement en matière du dialogue social. A l'évidence vos services non pas à ce jour opérés aux changements. C'est pourquoi, l'intersyndicale a été contrainte de quitter le comité de suivi du 19 septembre dernier qui devait discuter, entre autre, de la cartographie des emplois prévu par la loi.

Votre décision de ne pas appliquer la double peine sur les effectifs dans le futur EPA VNF d'environ 4300 agents et salariés n'est pas respectée par votre administration notamment pour les raisons suivantes :

- application de la suppression de postes au titre de la RGPP 2013 traduite dans les projets de service des services navigation,
- le non transfert de la masse salariale des postes vacants au 31/12/12.

De plus, l'administration crée les conditions de rupture du dialogue social en n'apportant pas les réponses à nos questions précises en terme d'état des lieux.

Avant tout arbitrage de votre part, l'intersyndicale ne participera plus au comité de suivi et vous demande de retirer les points relatifs à VNF des discussions ministérielles notamment au sein des Groupes d'échange.

En souhaitant que ce courrier retienne toute votre attention, nous vous prions de croire, Madame la ministre, l'assurance de notre considération respectueuse.

Pour la CFDT,

Hubert LEBRETON

Pour la CGT,

Nicolas BAILLE

Pour l'UNSA,

Daniel PUIGMAL